



# lettre info du 22

La lettre n° 2 du SE-UNSA des Côtes d'Armor – 14 octobre 2016

Syndicat des Enseignants de l'Unsa des Côtes d'Armor  
93, Boulevard Edouard Prigent  
22000 Saint-Brieuc  
Tél : 02 96 78 71 52 – mel : 22@se-unsa.org

## 18 et 19 octobre

Afin d'avoir une vision globale de ce qui se passe dans notre département, merci de nous informer de ce qui se fera dans votre circonscription (consignes, organisation, demandes, documents). [22@se-unsa.org](mailto:22@se-unsa.org)

## Mouvements départementaux : le SE-Unsa entendu

Le SE-Unsa avait adressé un courrier au ministère demandant la tenue de groupes de travail nationaux sur les mouvements départementaux (voir notre précédent article). Le ministère a confirmé au SE-Unsa, reçu ce jeudi 13 au ministère, que ces groupes de travail vont se tenir avant fin décembre.

L'objectif est d'obtenir un cadrage national des pratiques départementales, trop souvent marquées par des dysfonctionnements, sur plusieurs points :

- **le vœu géographique**, dont le fonctionnement est peu transparent ;
- **la disparition d'une 2e phase de vœux lors des mouvements complémentaires dont nous demandons le rétablissement** ;
- **les postes à profil, dont la liste s'allonge tous les ans un peu plus**. La prochaine note de service « mobilité » (à paraître en novembre) intégrera un cadrage des bonnes pratiques, visant à limiter l'extension des postes à profil.

Le SE-Unsa a aussi rappelé son souhait de voir traiter l'« incompatibilité » déclarée de certains postes avec le temps partiel. Il n'est pas acceptable que des natures de poste soient déclarées, par principe, incompatibles avec le travail à temps partiel.

[En savoir plus](#)

## Audience au rectorat : Direction d'école

Le SE-UNSA Académique a été reçu en audience par le Recteur et le Secrétaire Général ce mercredi 12 octobre. En attendant un compte-rendu complet de cette audience, vous trouverez ci-dessous ce que nous avons dit sur la direction d'école.

« Notre syndicat a toujours œuvré, revendiqué et obtenu des avancées pour nos collègues directeurs. Durant ces derniers mois, quelles que soient les instances, nous avons alerté vos services et pointé le mal être des directrices et directeurs dans notre académie en raison d'une surcharge de travail. Alors que l'on parle de simplification des tâches, nous en sommes clairement à une complexification des tâches. » La mise en place du Bureau virtuel tendait à alléger la tâche des directeurs mais à l'heure actuelle sa mise en place n'atteint pas du tout cet objectif, bien au contraire.

[En savoir plus](#)

## LSUN : pour le droit à une mise en oeuvre progressive

Le SE-Unsa écrit à la Ministre pour demander une mise en œuvre progressive du Livret scolaire unique numérique (LSUN). Impossible d'exiger de tous les enseignants qu'ils utilisent les bulletins numériques alors que le ministère a pris du retard dans le déploiement et l'accompagnement du nouvel outil. [En savoir plus](#)

### Éducation prioritaire : pas sans les lycées !

Lors du lancement du plan pour l'éducation prioritaire en 2014, le SE-Unsa avait écrit au ministre pour s'étonner de l'absence des lycées et plus particulièrement des lycées professionnels dans le dispositif qui accueille majoritairement des jeunes socialement défavorisés.

[En savoir plus](#)

### Audience Sport scolaire au cabinet de la ministre

Une délégation du groupe « sport scolaire, tous concernés, tous acteurs » composé du SE-Unsa, de la FCPE, de l'UNL et du SNPDEN-Unsa a été reçue par Mme Marie-Cécile Naves, conseillère sport au cabinet de la ministre.

[En savoir plus](#)

### 35 heures... pas plus ! : les CPE nous ont dit...

L'enquête du SE-Unsa sur le temps de travail des CPE aura rythmé l'année scolaire 2015-2016. Riche d'enseignements, elle aura permis de confirmer quelques hypothèses de départ mais aussi d'approfondir la professionnalité des personnels d'éducation.

[En savoir plus](#)

### Rémunération des enseignants spécialisés : fin du long épisode ?

Le groupe de travail conclusif consacré à la rémunération des enseignants spécialisés s'est (enfin) réuni le 29 septembre. Après deux ans de discussions, de négociations, le ministère vient d'arrêter la nouvelle architecture de la rémunération des enseignants qui exercent dans les établissements, les dispositifs et les structures de l'enseignement spécialisé.

[En savoir plus](#)

### Érea : un groupe de travail s'est réuni au ministère

À de nombreuses reprises, nous avons demandé que les discussions interrompues en octobre 2014 reprennent. Le ministère s'y était engagé en juin 2016. La première rencontre a eu lieu le 7 octobre.

[En savoir plus](#)

### Cappei : pour la relance des formations spécialisées

Une même certification pour les enseignants qu'ils soient du premier ou du second degré, des parcours différents en fonctions des fonctions occupées qui peuvent se compléter ultérieurement pour des mobilités professionnelles, le Certificat d'aptitude professionnel aux pratiques de l'éducation inclusive (Cappei) prend forme.

[En savoir plus](#)

### Pétition des référents handicap : pas d'ISAE, pas d'enquête !

Devant le refus du ministère de leur verser l'ISAE, le SE-Unsa appelle les référents handicap à signer une pétition pour dire leur intention de ne pas faire remonter l'enquête Dgesco.

[En savoir plus](#)

### Mémo « Élèves à besoins éducatifs particuliers » du SE-Unsa

Quel que soit son lieu d'exercice, aucun enseignant et personnel d'éducation ne fera une carrière complète sans rencontrer un élève en difficulté ou en situation de handicap.

À ne pas rater, cette publication du SE-Unsa propose des repères pour agir.

[Demandez cette publication](#)

### Laïcité : l'Autonome de solidarité débat en ligne

Valeur centrale de l'école républicaine, la laïcité suscite des interprétations parfois contradictoires. Quels sont ses contours juridiques, éducatifs et historiques ? Pour les personnels de l'éducation, comment la mettre en œuvre et la faire vivre au quotidien ?

[En savoir plus](#)

Pour répondre aux problématiques que vous rencontrez sur le terrain au quotidien, le SE-Unsa met à votre disposition le kit laïcité.

Il comporte des fiches avec des situations concrètes, des textes de référence, un éclairage sur ces textes et des conseils sur la marche à suivre.

[Je souhaite recevoir le kit laïcité du SE-UNSA](#)

### Aidons Haïti avec Solidarité Laïque

Le SE-Unsa vous invite à relayer l'appel d'urgence pour Haïti de Solidarité Laïque.

[En savoir plus](#)

## Budget 2017 : Créations ou suppressions d'emplois, l'inégalité des ministères !

Le dernier Projet de Loi de Finances de la mandature confirme l'orientation politique prise depuis 2012. La contraction de la dépense publique se traduit par des budgets resserrés et des redéploiements d'emplois entre les ministères. La diète continue pour certains malgré la création de postes dans les ministères dits prioritaires (cf Bilan des créations/suppressions d'emplois entre 2013 et 2017 dans la fonction publique d'état).

[En savoir plus](#)

## Découvrez nos parutions

[Locales](#)

[Nationales](#)

## Mémento « mes aides sociales »

PIMS, ASIA, Alloc, CAF, SFT... Tous ces acronymes sur les aides financières vous interrogent ? Demandez notre Memento "Mes aides sociales" pour ne rater aucune aide, savoir où les trouver et connaître leurs montants.

[Formulaire de demande](#)

## Du (plus ou moins bon) goût

Marronnier éducatif du mois d'octobre, la semaine du goût revient pour la 27ème année. Événement paradoxal puisque conçu et soutenu par les professionnels des produits alimentaires (dont les industries du sucre) en partenariat avec l'Éducation nationale.

[En savoir plus](#)

## Octobre : le bon moment pour adhérer !

C'est décidé, j'adhère au SE-Unsa ! Pour être acteur de l'évolution de l'Ecole, pour ne pas subir les transformations et pour faire entendre votre voix, adhérez au SE-Unsa !

Par ailleurs, vous bénéficiez des conseils et de l'aide du SE-Unsa, vous serez défendu(e) et suivi(e) tout au long de votre carrière. Le SE-Unsa traite prioritairement les dossiers de ses adhérents.

**Rappel : après déduction fiscale, une cotisation de 100 euros ne revient qu'à 34 euros.**

[Rejoignez-nous !](#)

*Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'informations, envoyez un mail à*